

Madame L'Inspectrice d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

Cette rentrée et cette année scolaire qui débutent sont difficiles. C'est un constat que nous pouvons tous faire. Difficile pour les enseignants qui doivent composer avec les problématiques sanitaires et pédagogiques dans un climat plus qu'incertain. Difficile pour les directeurs et les chefs d'établissements pour qui la valse des consignes et des contre-consignes a repris de plus belle depuis le début de l'année. Notre ministre semble déterminé à ne pas apprendre de ses erreurs en continuant sa communication par voie de presse sans prendre le temps d'en informer en amont ses employés dans les services ou sur le terrain, ni même les représentants des personnels. Il a largement claironné à qui voulait bien l'entendre « Nous sommes prêts !!! », 3 semaines plus tard, il est clair que nous ne l'étions pas et nous ne le sommes toujours pas. Malgré le soutien affiché de la DSDEN et vos efforts pour fournir des outils fonctionnels aux écoles et aux établissements, cette impréparation met les équipes éducatives en difficulté, tout particulièrement quand elles sont confrontées aux situations liées à la Covid-19. Des décisions devaient être prises avant la rentrée scolaire et elles ne l'ont pas été, notamment les différentes démarches à suivre concernant les cas contacts, les suspicions et autres problématiques.

Que dire de la nouvelle mise à jour de la FAQ qui cadre les décisions prises dans la gestion de la crise sanitaire. A l'heure où le pays connaît un regain de l'épidémie avec des chiffres inquiétants dans de nombreux départements, que les décisions du gouvernement vont vers plus restrictions, à l'inverse, les consignes concernant les écoles et les établissements s'assouplissent. On ne peut que se questionner sur les motivations de telles décisions.

De plus la récente polémique née des décisions des Agences Régionales de Santé a mis en lumière un questionnement sur la protection réelle des équipements mis à disposition des agents. C'est pourquoi l'UNSA Education avait demandé l'expertise des masques lavables fournis par l'Education Nationale lors d'un précédent CHSCT MEN. Quelques jours plus tard, dans la FAQ ministérielle, la polémique est balayée d'un revers de main sans qu'aucune preuve scientifique n'ait été apportée publiquement. La réponse n'est donc, à ce jour, pas satisfaisante et donc pas rassurante.

Il en va de même sur le manque criant de moyens à cette rentrée scolaire. Non seulement, le ministre a choisi de ne pas fermer de classe dans les communes de moins de 5 000 habitants, décision arbitraire car trop peu abondée pour en compenser les effets. Mais les demandes répétitives de l'UNSA Education en moyens supplémentaires pour cette rentrée si particulière sont restées lettre morte. Et dès à présent les répercussions se font sentir sur le terrain. Comment gérer les besoins habituels à toute rentrée scolaire auxquels viennent s'ajouter les mises en septaine, les fermetures de classe, le soutien aux directeurs d'écoles ... ? Le problème du remplacement se fait déjà cruellement sentir. Pourquoi ne pas faire le choix, tout comme nos voisins espagnols, de recruter massivement des enseignants afin de permettre une gestion plus sereine de cette crise en réduisant le nombre d'enfants par classe.

Si les intentions d'augmenter le contingent de remplaçants étaient bien réelles, tout comme le dédoublement en GS en REP et REP +, nous regrettons que le contexte sanitaire et les décisions de notre ministre aient mis un terme à ces évolutions nécessaires. Aujourd'hui, plus que jamais, les besoins éducatifs sont énormes et les enseignants ne peuvent pas tout si les moyens ne suivent pas.

**C'est pourquoi l'UNSA Education vous demande, Mme la Dasen, ainsi qu'à la rectrice et au ministre de l'Education nationale de recruter l'ensemble des candidats inscrits au concours sur listes complémentaires et que celles-ci soient abondées si nécessaire.**

Si nous ne pouvons que nous féliciter de la prise en compte des élèves ULIS dans les moyennes écoles, décision qui fait suite au chapitre IV de l'article 25 de la loi pour une « école de la confiance », l'UNSA Education ne comprend pas pourquoi la loi n'est pas appliquée aux ULIS-collège. Pourtant, ladite loi stipule, je cite « *Les élèves d'ULIS-école, ULIS-collège et ULIS-lycée sont tous inscrits dans une classe de référence correspondant au plus près de leur classe d'âge. Ainsi, les élèves bénéficiant du dispositif ULIS sont pris en compte dans les effectifs globaux des écoles et des établissements scolaires* ». Prenons le cas du collège Hélène Boucher, la moyenne annoncée est de 27,44. En prenant en compte les ULIS, cette dernière monte à 28,20. Cette éviction est d'autant plus prégnante que tous les effectifs des ULIS hormis celle de Mathurin Regnier dépassent les 10 élèves préconisés par la circulaire du 21 août 2015. Encore une fois, la profession a besoin de signaux positifs en cette période difficile. Intégrer pleinement ces élèves qui demandent une attention toute particulièrement semble indispensable à l'heure de l'école inclusive et notamment quand notre département se veut « pilote » en la matière.

Le ministre a présenté l'agenda social désigné dans un article de presse « le Grenelle des professeurs ». Cet agenda social intégrera vraisemblablement celui qui a débuté il y a longtemps et repris en cette rentrée sur la direction d'école. Sur ce chantier, nous vous redisons que les directrices et directeurs d'école attendent des améliorations importantes de leur quotidien devenu intenable. Or les signaux envoyés ne sont pas ceux attendus. Que dire de la prime qui doit être versée aux directeurs pour (je cite) « *tenir compte de leur investissement exceptionnel pendant la crise Covid* » ? Que dire quand on découvre qu'elle sera versée aux directeurs en poste à la rentrée 2020, exit ceux qui n'exercent plus cette fonction mais qui pourtant étaient bien sur le pont pendant et après le confinement, exit les directeurs qui ont eu le malheur de partir à la retraite mais qui eux aussi étaient bien présents quand on avait tant besoin d'eux. L'injustice est criante ! L'UNSA Education a écrit au ministre afin de rétablir l'équité d'une telle décision.

Plus globalement sur l'agenda social, les attentes des personnels sont fortes sur les rémunérations. L'utilisation de ce terme de « Grenelle des professeurs » qui devrait être et qui devra être une bonne nouvelle a suscité des tensions supplémentaires ne serait-ce que parce qu'il a ignoré les 200 000 agents de l'éducation nationale qui ne sont pas professeurs mais qui exercent au quotidien les métiers indispensables au fonctionnement du système éducatif. Pour l'UNSA Éducation, c'est bien l'ensemble des personnels qui doit être concerné et nous avons écrit au ministre en ce sens.

A l'UNSA Éducation, nous voulons des personnels reconnus et respectés pour pouvoir exercer nos métiers avec fierté et sérénité.